



Le primate en recherche biomédicale

Approbation ministérielle - Module complémentaire spécifique "Primates"

PERSONNES CONCERNÉES

Chercheurs, vétérinaires, zootechniciens et d'une manière générale tous les utilisateurs de primates dans les domaines de la recherche biomédicale.

PRÉ-REQUIS

Pour les personnes souhaitant obtenir l'attestation spécifique "module Primate" : être titulaire d'un niveau "concepteur" ou "applicateur".

APPROBATION MINISTÉRIELLE

Approbation ministérielle pour le module complémentaire spécifique "Primates" de la formation pour les personnes concevant une procédure expérimentale.

Numéro d'agrément **R-67UNISTRA-F1-16 Primates**

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Aborder le modèle primate en recherche selon les nouvelles recommandations européennes.
- > Mieux comprendre les besoins physiologiques et comportementaux, la pathologie des primates, pour une meilleure gestion de leur santé et de leur bien-être en animalerie.
- > Détecter les signes de stress, de détresse ou de douleur et mettre en oeuvre les solutions appropriées.
- > Utiliser les techniques d'exploration du primate dans le respect de la règle des 3R.

PROGRAMME

- > Rappel réglementaire : exigences spécifiques à l'utilisation des primates à des fins expérimentales.
- > Le choix du modèle primate pour un projet scientifique : domaines de recherche concernés, contraintes d'utilisation et d'approvisionnement.
- > Biologie des primates: rappel taxonomique, structures sociales, comportement, physiologie, reproduction, alimentation.
- > Equipements et matériels d'animalerie: conception d'infrastructures, matériel enrichissement. Visite d'animaleries.
- > Gestion et suivi de la santé animale et de l'hygiène: pathologie spécifique, cas cliniques, gestion du risque zoonotique en locaux d'expérimentation, interférences pathologie-expérimentation, programmes de suivi sanitaire.
- > Contention et manipulation des primates : démonstrations chez le macaque et le marmouset.
- > Expérimentation et bien-être animal : impact de la captivité sur le comportement des primates, observation, évaluation et résolution des troubles induits par un protocole expérimental.
- > Procédures expérimentales faiblement invasives, théorie et pratique : L'entraînement des primates à coopérer, Les outils d'investigation appliqués au primate (télémétrie, imagerie).
- > Anesthésie et analgésie des primates : évaluation de la douleur, protocoles spécifiques, monitoring et démonstrations pratiques. Critères de choix des points limites, méthodes d'euthanasie.
- > Le primate en expérimentation animale : Débat éthique, devenir des primates après études, stratégie de communication.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Enseignement théorique avec supports vidéo assuré par une équipe pluridisciplinaire d'intervenants. Mise en pratique des techniques expérimentales. Remise de documents aux stagiaires.

SILABE se situant à 8km du centre ville, un ramassage des stagiaires est assuré chaque matin place de la gare. De ce fait, les organisateurs souhaiteraient que l'hébergement des stagiaires se fasse dans les hôtels à proximité de la gare.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Yves LARMET, professeur à l'Université de Strasbourg.
Courriel : yves.larmet@unistra.fr

COORDINATION PÉDAGOGIQUE

M. Pascal ANCE, directeur de SILABE - Université de Strasbourg.
Courriel : pascal.ance@silabe.com

INTER ENTREPRISES

Durée : 5 jours

En 2024

Stage 1 - Réf. : SRI24-0024C
du 16 septembre 2024
au 20 septembre 2024

Stage 2 - Réf. : SRI24-0024B
du 18 novembre 2024
au 22 novembre 2024

Les places sont limitées et les sessions très vite complètes, il est conseillé de s'inscrire au plus tôt

Tarif

2570 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2024.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

SILABE

Chemin du Fort Foch

67207 Niederhausbergen

STAGE INTRA ENTREPRISE NOUS CONSULTER

Renseignements et inscriptions

Sylvia RUBINI

Tél : 03 68 85 49 22

Sauf le mercredi

s.rubini@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.